

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delulier, 24 octobre 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Delulier](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (128)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delulier, 24 octobre 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 07/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26519>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 octobre 1847](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delulier](#)

Lieu de destination Eu (Seine-Maritime)

Description

Résumé Godin adresse à Delulier une facture de 249 F et émet un mandat de 239 F à payer avant le 10 novembre 1847, lui accordant une remise de 5 % pour prompt paiement. Godin informe Delulier qu'il n'est pas possible en pratique d'utiliser la chaleur de la cuisinière à 3 fours pour le chauffage d'un appartement.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Delulier

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Inconnue

Biographie Réside à Eu (Seine-Maritime) en 1847.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

sous penser que il a été convaincu que le
 port d'une veste de 1 mètre que vous aviez alors
 refusé de prendre devrait à ma charge je vous assure
 que cela devrait avoir lieu pour celles que je
 devais vous envoyer de bise mais je ne vous pas
 pourquis cela déplairait à une dame que
 vous n'avez seulement pas de motif légitime pour
 refuser. Si c'est vrai que ma facture du 2 juillet
 me dit que le 366 au lieu de le 391 est
 une erreur que vous pourrez justifier car lorsque
 vous a été informé que la ma facture
 puisse ce n'est pas 3 misérables 3.90 francs rebours
 mais 3 voulant 1 mètre rebours qui vous ont été
 expédiés depuis nos notes du mois d'avril et votre
 lettre du 3 mai dernier le prix de le 460 doas
 tait donc bien raisonnablement pris.

constamment à vos ordres je vous prie
 M. le M. S. S.

Le 24
A. J.

Monsieur Delucier

je vous remets sous ce pli le a mon expédition
 du 24 et s'élèvent à fr 249. D'après votre
 recommandation je me régle sur ce de cette somme
 en mon mandat au 10 g^{bre} prochain de fr 224.00
 vous accordant pour prompt paiement 5% 12.00
 veuillez me prendre note 239.00

je suis persuadé que vous n'aurez que
 satisfaction de cette nouvelle demande et quelle se
 fera dans l'autre mais quand a utiliser partie de la
 chaleur de la mis^{re} a 3 jours pour le chauffage
 d'un appartement cela est impraticable on ne pourra
 que faire passer le tuyau a travers le mur
 ce qui n'est pas souvent possible

ay M. m. s. s.